

31. Endettement des sociétés non financières

- En 2011, le secteur des sociétés non financières du Luxembourg enregistrerait le ratio dette/excédent brut d'exploitation le plus élevé, l'encours de la dette représentant 18,4 fois l'excédent brut d'exploitation. Les ratios étaient également élevés au Portugal (8,6), en Irlande (7,8) et en Suède (7,6).
- De 2006 à 2011, ce ratio s'est élevé dans la majorité des pays de l'OCDE, avec une hausse maximale de 10,3 points au Luxembourg, indiquant une augmentation de l'exposition au risque pour les créanciers des sociétés non financières. Seules les sociétés non financières en Israël ont réduit leur endettement (-0,3 point).

L'endettement peut contribuer à la croissance d'une entreprise en l'aidant à lisser ses investissements et sa production, dans le cas où ses ventes ne lui permettraient pas de le faire, mais il devient préjudiciable s'il est excessif. Le rapport entre la dette et l'excédent brut d'exploitation est un indicateur particulièrement utile pour évaluer la durabilité de la dette, car les remboursements doivent être assurés par les revenus générés par l'entreprise.

Ce ratio rend compte de l'évolution de l'effet de levier – c'est-à-dire du montant de dette qu'une entreprise contracte pour financer ses activités – dans le secteur des sociétés non financières ; il montre une corrélation négative avec l'investissement, conformément à l'idée qu'une dégradation du bilan peut restreindre les dépenses sur ce plan.

Plus le ratio est élevé (bas), plus le risque est grand (réduit) pour les sociétés non financières. Le ratio présente la dette comme un multiple de l'excédent brut d'exploitation. Si par exemple il ressort à 2,5 pour une société non financière, cela signifie que l'encours de sa dette est 2,5 fois supérieur au flux annuel de l'excédent brut d'exploitation.

Définition

La dette est un concept communément utilisé, défini comme une sous-catégorie spécifique des engagements. Tous les instruments de dette sont des engagements, mais certains engagements, comme les actions et autres participations ainsi que les produits dérivés financiers, ne sont pas considérés comme des dettes. La dette est donc calculée principalement en additionnant les catégories d'engagements suivantes : titres autres que les actions, à l'exception des produits dérivés financiers, emprunts et autres comptes à payer. On utilise des données consolidées pour calculer cet indicateur.

L'excédent brut d'exploitation est l'excédent ou le déficit résultant de la production avant prise en compte des intérêts, loyers ou charges similaires à payer au titre des actifs financiers ou tangibles non produits par l'entreprise et empruntés ou loués par elle ou des intérêts, loyers ou recettes à recevoir au titre des actifs financiers ou tangibles non produits par l'entreprise et qu'elle possède ; l'excédent brut d'exploitation se distingue des bénéfiques dans les comptes des sociétés.

Le secteur des sociétés non financières (S11) comprend l'ensemble des entreprises privées et publiques qui produisent des biens et/ou fournissent des services non financiers aux marchés.

Comparabilité

On préfère les données consolidées parce que les données non consolidées dépendent de l'unité statistique appliquée pour estimer le secteur des sociétés non financières. L'unité statistique peut différer sensiblement selon les pays, allant de l'unité juridique jusqu'au groupe d'entreprises. Dans ces conditions, les pays qui établissent leurs statistiques en se référant aux unités statistiques de petite dimension, telles que les unités juridiques, présentent des montants nettement supérieurs d'endettement non consolidé (qui incluent les dettes contractées au sein de groupes d'entreprises). Toutefois, les données non consolidées apportent des informations utiles sur l'endettement total des entreprises non financières. En comptabilisant les dettes intra-sectorielles, elles montrent qu'outre les prêts bancaires, les prêts entre entreprises peuvent constituer une source de financement d'importance croissante, surtout en période de crise.

Les données sont consolidées pour l'ensemble des pays de l'OCDE, sauf pour le Japon et la Suisse. Selon les normes SCN, la consolidation des bilans d'un secteur non financier à agréger l'ensemble des stocks, puis à éliminer tous ceux qui représentent des rapports entre unités appartenant à un même secteur.

Sources

OCDE (2013), *Comptes nationaux des pays de l'OCDE, Comptes de patrimoine financier 2012*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/22214461>

OCDE (2013), *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/22214364>.

Bases de données en ligne

OCDE (2013), « Comptes de patrimoine financier », *Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données)*, <http://dx.doi.org/10.1787/na-fbs-data-fr>.

Autres documents de référence

Lequiller, F. et D. Blades (2007), *Understanding National Accounts*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264027657-en>.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

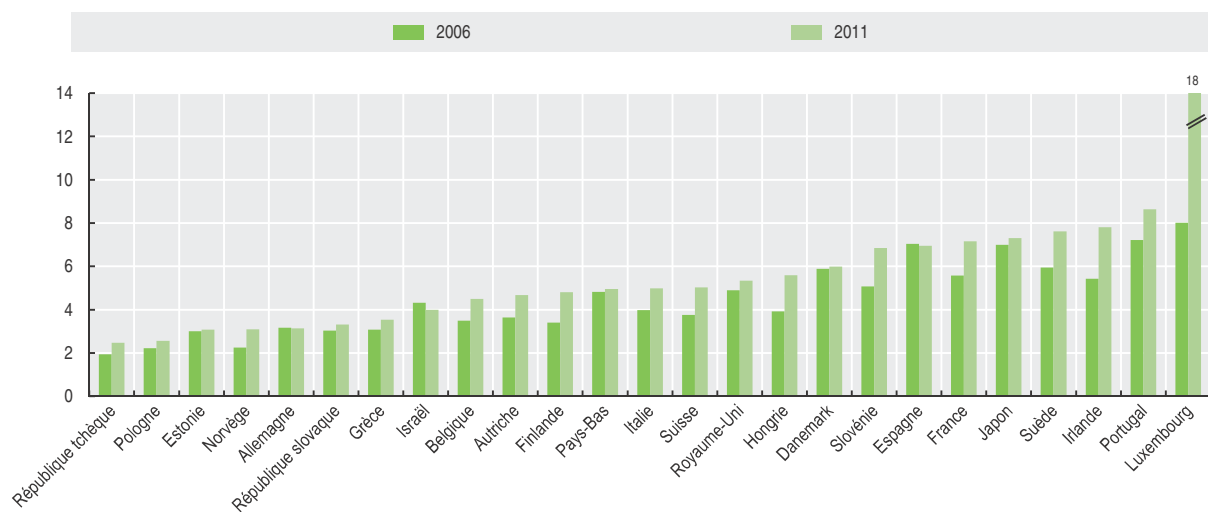
Tableau 31.1. **Endettement des sociétés non financières**

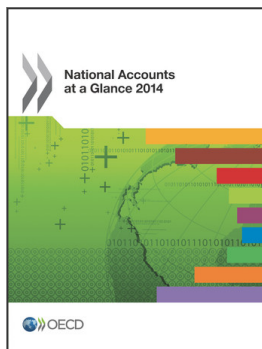
Ratio de la dette sur l'excédent brut d'exploitation, nombre de fois

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Allemagne	3.7	3.9	3.8	3.7	3.7	3.5	3.3	3.2	3.1	3.3	3.7	3.3	3.1	3.3
Australie
Autriche	3.8	4.0	4.0	3.9	4.0	3.8	3.7	3.6	3.8	4.1	4.7	4.8	4.7	4.9
Belgique	4.2	4.4	4.6	4.3	4.4	4.0	3.7	3.5	3.5	4.3	4.5	4.1	4.5	4.9
Canada
Chili
Corée
Danemark	4.8	4.8	5.2	5.9	6.0	6.6	7.5	6.3	6.0	..
Espagne	..	4.1	4.4	4.6	4.9	5.1	5.9	7.0	7.8	7.8	7.8	7.4	7.0	6.2
Estonie	2.5	2.5	2.5	2.5	2.4	2.6	2.6	3.0	3.4	4.1	4.9	4.0	3.1	3.5
États-Unis
Finlande	2.7	2.9	2.8	3.1	3.3	3.2	3.5	3.4	3.3	4.0	5.2	5.0	4.8	5.3
France	5.0	5.3	5.6	5.6	5.3	5.2	5.5	5.6	5.5	5.9	6.9	6.9	7.2	7.5
Grèce	2.9	3.1	3.3	3.6	3.7	3.6	3.5	3.5
Hongrie	3.2	4.3	3.8	3.3	3.8	3.5	4.0	3.9	4.5	5.4	6.2	5.0	5.6	5.2
Irlande	3.7	3.6	3.8	4.6	5.4	5.2	7.6	8.1	7.4	7.8	8.3
Islande
Israël	4.5	4.9	4.6	4.5	4.5	4.3	4.4	4.3	4.1	4.4	4.0	..
Italie	2.8	3.0	3.0	3.1	3.3	3.4	3.7	4.0	4.3	4.5	5.0	5.0	5.0	5.2
Japon	8.5	8.3	7.7	7.0	6.8	7.0	6.6	6.6	7.3	6.6	7.3	..
Luxembourg	8.0	8.0	20.9	25.5	20.2	18.4	17.6
Mexique	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.4
Norvège	3.6	2.6	2.7	2.9	2.9	2.5	2.3	2.2	2.8	2.8	3.5	3.4	3.1	3.1
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas	5.9	6.1	6.1	5.8	5.9	5.7	5.5	4.8	5.0	5.0	5.6	5.2	5.0	4.9
Pologne	3.4	3.5	4.1	4.0	2.9	2.1	2.1	2.2	2.4	2.8	2.3	2.4	2.6	2.4
Portugal	5.9	6.3	6.6	6.6	7.3	6.7	7.1	7.2	7.4	8.4	8.6	8.6	8.6	8.4
République slovaque	4.4	3.8	3.7	4.1	3.8	3.2	3.2	3.0	3.1	2.9	3.5	3.2	3.3	3.1
République tchèque	3.1	3.0	2.5	2.5	2.3	2.2	2.0	1.9	1.9	2.1	2.2	2.4	2.5	2.5
Royaume-Uni	3.9	4.3	4.7	4.7	4.4	4.2	4.8	4.9	4.9	5.3	6.0	5.5	5.3	5.3
Slovénie	4.4	4.3	4.2	4.4	5.1	5.1	5.3	5.8	6.9	7.3	6.8	6.6
Suède	5.7	6.1	7.1	7.1	6.6	6.2	6.4	6.0	6.9	8.3	9.6	7.5	7.6	8.1
Suisse	4.7	4.6	4.4	4.4	4.7	4.0	3.9	3.8	4.1	4.0	5.1	4.5	5.0	..
Turquie
Zone euro
OCDE-Total
Afrique du Sud
Chine
Fédération de Russie
Inde
Indonésie

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933094089>Graphique 31.1. **Endettement des sociétés non financières**

Ratio de la dette sur l'excédent brut d'exploitation, nombre de fois

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933093139>



Extrait de :
National Accounts at a Glance 2014

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/na_glance-2014-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Endettement des sociétés non financières », dans *National Accounts at a Glance 2014*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/na_glance-2014-34-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.